



RECTORAT
Corps inspection IEN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



4^{ème} ET 3^{ème} SEGPA EN COLLEGE

PROPOSITIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE SUITE POUR REUSSIR L'ENTREE EN VOIE PROFESSIONNELLE

JANVIER 2015

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES SUR LA CONTINUITÉ DE LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES ISSUS DE SEGPA ET ACCUEILLIS EN VOIE PROFESSIONNELLE

Ce document est destiné aux équipes éducatives afin de leur permettre de mettre en place des actions de continuité du parcours de l'élève issu de SEGPA et entrant en voie professionnelle.

Ce témoignage de terrain respecte les exigences des textes réglementaires.

Ce document a été finalisé par le groupe ressource académique SEGPA, sur la base de l'expérience menée au collège G. Clemenceau LYON7, par Mme LAFLEUR PLP BSE (pilote du dispositif) et M. THOMAS directeur adjoint de la SEGPA.

Rectorat
92 rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 60 60
F 04 78 58 54 78
ce.rectorat@ac-lyon.fr

Jacqueline.meiller@ac-lyon.fr

Faciliter l'intégration des élèves de SEGPA en LP : mise en place d'un service de suite à la SEGPA du Collège Georges Clemenceau (Lyon 7)

Ce document vise à guider et impliquer les équipes dans une démarche de suivi des élèves ayant été scolarisés en SEGPA et poursuivant une formation diplômante en LP CFA MFR.

Cette présentation est un exemple d'action possible.

Elle pourra servir de base et être adaptée au contexte de chaque équipe.

En 2006, s'inspirant de la note n° 98-128 du 19 juin 1998 qui préconisait :

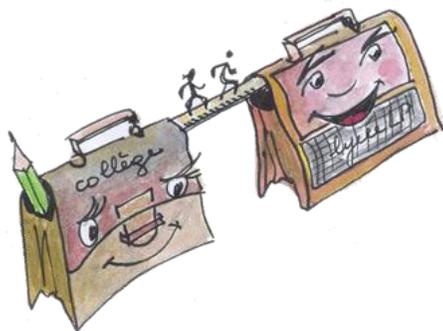
*« l'entrée des élèves en difficulté en lycée professionnel et en centre de formation d'apprentis doit faire l'objet d'un accompagnement par les enseignants de la SEGPA qui doivent avoir les moyens de proposer à leurs élèves un **véritable service de suite** »,* le directeur de la SEGPA a proposé à la l'équipe pédagogique de la SEGPA une réflexion visant à mettre en place un dispositif d'accompagnement des élèves sortant de la SEGPA du collège CLEMENCEAU.

Mme LAFLEUR, PLP Biotechnologie, intéressée par cette action, M. FAVRE, conseiller d'orientation psychologue et M THOMAS, directeur de la SEGPA, ont travaillé sur ce projet.

La réflexion commune a conduit à la mise en place, depuis la rentrée 2007/2008 d'un « **service de suite** » qui consiste à suivre les élèves sortants de SEGPA sur au moins une année, **pour les accompagner dans leur parcours post-SEGPA** et faire le lien avec les équipes de LP qui les accueillent.

La collaboration avec les proviseurs et les enseignants vise à sécuriser leur poursuite d'étude et à favoriser leur insertion dans cette nouvelle formation. L'année qui suit leur sortie de SEGPA est ainsi ponctuée de contacts réguliers (notamment grâce aux réseaux sociaux en ligne), de bilans, de remise de diplôme (CFG), de moments de lecture et d'analyse de bulletins, de rencontre avec les élèves de la promotion suivante, etc.

L'intérêt porté sur le projet par les élèves et leur famille, les équipes pédagogiques de Lycée professionnel et l'Institution a encouragé l'équipe porteuse du projet à poursuivre cette action et à faire partager son expérience au niveau académique dans le cadre des actions de sécurisation des parcours et de la lutte contre le décrochage scolaire.



Ce dispositif expérimenté depuis 7 années scolaires a évolué, s'est adapté aux demandes des enseignants de LP et des élèves.

1. Analyse de la situation :

La grande majorité des élèves issus de SEGPA est admise en Lycée Professionnel, en CAP le plus souvent, pour la poursuite de leurs études.

Les premières impressions des jeunes, les bulletins du 1^{er} trimestre et surtout ceux des deux autres trimestres, envoyés par le lycée professionnel, mettent en évidence que cette orientation ne s'effectue pas sans difficultés.

Ces difficultés repérées par les enseignants de SEGPA comme les enseignants de LP peuvent être les suivantes :

- Un sentiment d'isolement, de mal-être pouvant entraîner des problèmes de comportement, d'absentéisme voire de décrochage scolaire ;
- Un encadrement moindre par rapport à la SEGPA, impliquant des groupes plus importants en classe pour les enseignements théoriques comme pour les enseignements professionnels ;
- Un emploi du temps plus lourd, des exigences dues à la préparation d'un examen, se heurtent à l'autonomie très relative des élèves ;
- Des problèmes dans l'adaptation aux trajets scolaires plus longs, aux nouveaux lieux, aux personnes, aux horaires, aux consignes.

2. Objectifs :

Organisation par les enseignants de la SEGPA d'une continuité SEGPA/ LP :

- Au bénéfice de leurs anciens élèves scolarisés en 1^{ère} année de LP, pour faciliter leur sécurisation et leur intégration dans le LP, en collaboration avec les Personnels de Direction et les Enseignants des établissements accueillant les anciens élèves ;
- Au bénéfice des élèves de 3^{ème} en recueillant des informations et en établissant des partenariats avec les LP permettant à la SEGPA de mieux préparer ses élèves à leur scolarisation future ;
- Au bénéfice des équipes pédagogiques des LP et de la SEGPA par un échange d'informations permettant d'aider au mieux les jeunes et leurs professeurs à l'entrée du LP.

3. Déroulement de l'action :

Proposition de calendrier et d'actions pilotées par un PLP ou un PE de SEGPA :

- **Dès le mois de juin : le projet de suivi est présenté par l'équipe aux élèves de 3^{ème} qui vont quitter la SEGPA, dans sa finalité et ses modalités :**
 - *Un contrat de suivi* définissant les engagements réciproques des élèves volontaires et de l'établissement d'origine est signé par les jeunes et la famille ;
 - Les canaux de communication les plus efficaces entre la SEGPA et eux sont choisis ;
 - A l'usage, *la messagerie électronique* s'avère un outil précieux, bien maîtrisée par les élèves.

➤ **Début septembre, phase d'information et de mise en place de l'action :**

- *Information* des Proviseurs des établissements, dans lesquels sont affectés les anciens élèves, par courrier avec *présentation de l'action et du calendrier* ;
- *Recherche* de la ou des personnes les plus à même de coopérer à cette action dans les établissements : Professeurs principaux, CPE ... ;
- *Mise en place de la communication* avec les élèves en utilisant tous les moyens de communication (mails, SMS).

➤ **Octobre/novembre, première analyse de la situation des élèves et mise en place de l'aide dont ils peuvent avoir besoin :**

- *Regroupement au collège* des anciens élèves pour *la remise du CFG* : c'est l'occasion de faire un premier point avec le jeune et sa famille ;
- *Rencontre collective au collège* pour une analyse plus approfondie et individualisée de leur vécu, de leur adaptation à leur nouvel établissement, éventuellement des premières difficultés rencontrées ;
- *Contact avec les partenaires des LP* par téléphone et/ou par mail pour faire le point avec eux sur la situation des anciens élèves ;
- *En cas de difficultés graves rencontrées* par les élèves, ou à la demande des équipes de LP, l'enseignant en charge du suivi peut se déplacer ponctuellement dans les LP pour analyser la situation avec les partenaires du LP, en présence du jeune si c'est jugé souhaitable.

En fonction des informations recueillies et partagées, l'aide apportée peut s'intensifier, évoluer vers plus de soutien à l'élève ou plus d'aide méthodologique ou disciplinaire, dans le respect bien sûr des compétences de chacun, avec pour seul souci la recherche de la plus grande efficacité possible.

Exemples d'aides pouvant être proposées :

- ✓ *Au collège* : mise à jour des CV, des lettres de motivation, informations sur l'orientation et les organismes pouvant venir en aide aux jeunes, suivi de leurs démarches... ;
- ✓ *Au LP* : de nouvelles actions de remédiation peuvent être proposées à ces élèves ainsi qu'à d'autres dont les problèmes apparaissent en cours d'année, à l'initiative de leurs professeurs ;
- ✓ *Participation de l'enseignant en charge du suivi* : aux réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS), aux conseils de classe, aux différents entretiens programmés par le LP, aux réunions parents/profs... .

Ce moment d'échange et de confrontation des points de vue entre la SEGPA et le LP, qui permet d'avoir une vision sur la durée de la scolarité des jeunes, est la pierre angulaire du projet.

Il doit permettre d'organiser, de structurer une continuité pédagogique indispensable à l'adaptation et à la réussite des élèves de SEGPA en LP.

➤ **Fin du premier trimestre, un nouveau point est fait :**

- *La transmission des premiers bulletins scolaires* à la SEGPA par les LP est l'occasion de rencontrer une nouvelle fois les anciens élèves qui le souhaitent, et de faire le point avec eux ;
- Une fois passée cette période cruciale du premier trimestre sur laquelle se concentrent les efforts, *le suivi se poursuit, évolue et s'allège* ;
- *Un ultime point collectif* est fait au cours du troisième trimestre pour clore l'action, en présence des élèves actuellement en 3^{ème}.

Les liens des anciens élèves de SEGPA avec le collège tendant logiquement (et heureusement !) à se distendre au fil des mois, le but est tout de même de permettre à ces jeunes de devenir des élèves de LP *adaptés et autonomes*.

Toutefois l'expérience du projet montre que les contacts avec certains élèves peuvent perdurer sur plusieurs années et que le service de suite proposé reste un repère pour les jeunes qui n'hésitent pas à recontacter le collège après trois voire quatre années.

4. Parallèlement et au bénéfice des élèves scolarisés en 3^{ème} SEGPA peuvent se mettre en place :

- L'organisation d'une rencontre entre les anciens élèves et ceux de 3^{ème} impliquant l'élaboration d'une liste de questions que se posent les élèves de 3^{ème} concernant le LP ;
- L'accompagnement des élèves par un enseignant lors de certaines portes ouvertes de LP ;
- La mise en place de partenariats avec les LP volontaires pour une meilleure présentation de leurs formations à des élèves avec la préoccupation commune de limiter les erreurs d'orientation.

5. Évaluation de l'action

- L'évaluation est d'abord *quantitative* :

Elle peut porter sur la limitation des abandons de scolarité en cours ou à l'issue de la première année de formation post collège, mais aussi sur le nombre d'abandons que l'on sera capable d'accompagner positivement, toute rupture ne traduisant pas forcément un échec.

- Elle est également *qualitative* :

L'avis des élèves et si possible celui des référents LP sont recueillis en fin d'action sous forme d'entretiens ou de questionnaires.